

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Paix – Travail – Patrie

**MINISTRE DES FORETS ET DE  
LA FAUNE**

**SECRETARIAT D'ETAT**

**SECRETARIAT GENERAL**

DIRECTION DE LA PROMOTION ET DE LA  
TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS



B.P.: 34430 Yaoundé  
Tel: (+237) 222 23 49 59  
Site web: [www.minfoc.cm](http://www.minfoc.cm)

**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF FORESTRY AND  
WILDLIFE**

**SECRETARIAT OF STATE**

**SECRETARIAT GENERAL**

DEPARTMENT OF PROMOTION AND  
PROCESSING OF FOREST PRODUCTS

**COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET  
« ESSOR DES TRANSACTIONS DE SCIAGES D'ORIGINE  
LEGALE AU CAMEROUN » (ESSOR 2)**

(Yaoundé, le 05 octobre 2020)



Elaboré par la Sous-Direction de la Promotion du Bois, en collaboration avec le CIFOR

*Octobre, 2020*

## 1. Introduction

Le 05 octobre 2020, s'est tenu à l'hôtel La Falaise de Yaoundé l'atelier de lancement du projet «*Essor des transactions de sciages d'origine légale au Cameroun (ESSOR 2)*». Ledit atelier réalisé avec l'appui technique et financier du Centre for International Forestry Research (CIFOR) avait pour objectif de présenter le contenu dudit projet. La séance de travail présidée par Monsieur **NYONGWEN Joseph**, Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), regroupait les Responsables des Services du Premier Ministre, les Responsables du MINFOF, les partenaires au développement et les opérateurs économiques. La liste des participants est jointe en annexe I.

Le déroulement des travaux s'est articulé autour des points ci-après :

- l'ouverture des travaux ;
- présentation du projet (dont les supports sont présentés en annexe II);
- échanges et discussions ;
- clôture des travaux.

## 2. Déroulement de l'atelier

### 2.1. Ouverture des travaux

L'atelier modéré par Dr Abdon AWONO a débuté à 9H45. L'ouverture s'est faite suivant trois articulations.

Premièrement, le Coordonnateur du CIFOR a présenté la genèse des projets en lien avec la production de bois pour la consommation intérieure (PROFORMAL, ESSOR) et les recommandations de ces précédents rapports ayant conduit à la phase II d'ESSOR.

Par la suite, le représentant du programme FAO-UE FLEGT qui appuie techniquement la mise en œuvre du projet Essor 2 et le Représentant de la Délégation de l'Union Européenne en tant que principal bailleur de fonds du projet ont salué l'initiative et encouragent vivement les efforts fait pour la promotion des sciages artisanaux d'origine légale.

Enfin le Secrétaire Général du MINFOF dans son allocution a réaffirmé la volonté du MINFOF de voir les choses s'améliorer dans ce secteur et à contribuer à l'attente des objectifs assignés à ce projet. Pour rappel le projet vise à accroître l'usage de sciages légaux au Cameroun et plus spécifiquement en augmentant la quantité produite de sciages d'origine légale sur le marché domestique, en appuyant l'émergence des demandes de ces produits.

### 2.2. Présentations du contenu du projet

#### 2.2.1. Présentation de l'environnement et cadre général du projet

Cette présentation a été faite par Monsieur **LIBOUM**, chercheur au CIFOR. Après avoir introduit et relevé les efforts qu'entreprennent les acteurs impliqués dans la promotion du bois de source légale, il a présenté le mandat du projet qui se décline en quatre résultats, à savoir :

- ☞ **Résultat 1** : Les fournisseurs actuels de sciages légaux pour le marché domestique sont connus.
- ☞ **Résultat 2** : Un site internet facilitant l'achat de sciages légaux dans le MIB virtuel est opérationnel.
- ☞ **Résultat 3** : Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.
- ☞ **Résultat 4** : La visibilité du projet est assurée.

### 2.2.2. Présentation de de la Composante 1 (sources de bois légal)

Cette présentation a été faite par Monsieur **ESSIANE Edouard**, chercheur au CIFOR. Ladite composante axée sur le résultat 1 (les fournisseurs actuels de sciages légaux pour le marché domestique sont connus), est composée de trois activités, notamment :

- ✓ **Activité 1.1** : *Contacter les compagnies industrielles détentrices de bois légal pour créer un répertoire à destination du MIB. (MINFOF-DPT).*  
Indicateur 1.1 : **05 Compagnies industrielles adhèrent au MIB virtuel** ; une liste des espèces et des produits disponibles chez les compagnies industrielles est établie et diffusée sur la plateforme virtuelle du MIB.
- ✓ **Activité 1.2** : *Contacter des forêts communales détentrices de bois légal pour créer un répertoire à destination du MIB. (MINFOF-DPT).*  
Indicateur 1.2 : **05 Forêts communales adhèrent au MIB virtuel** ; une liste des espèces et des produits disponibles chez les forêts communales est établie et diffusée sur la plateforme virtuelle du MIB.
- ✓ **Activité 1.3** : *Contacter des forêts communautaires d'excellence détentrices de bois légal pour créer un répertoire à destination du MIB. (CIFOR)*  
Indicateur 1.3 : **10 Forêts communautaires adhèrent au MIB virtuel** ; une liste des espèces et des produits disponibles à partir d'au moins 10 forêts communautaires d'excellence, établie et diffusée sur la plateforme virtuelle du MIB.

### 2.2.3. Présentation de de la Composante 2 (Plateforme MIB)

La composante 2 axée sur le résultat 2 (un site internet facilitant l'achat de sciages légaux dans le MIB virtuel est opérationnel) a été présentée par Madame **ZINTCHEM Marthe Aurellie**, Chef de la Cellule Informatique du MINFOF. Il est ressorti qu'une application de neuf modules a été développée depuis 2013 par le MINFOF pour faciliter les transactions virtuelles du MIB. Cependant, ladite application n'a pas été déployée pour cause d'indisponibilité d'un serveur pour l'héberger.

Dans le cadre du projet, ladite composante regroupe deux activités, à savoir :

- ✓ **Activité 2.1** : *Assurer la révision et l'efficacité du site internet pour permettre aux opérateurs de saisir en direct les espèces et les volumes disponibles de sciages légaux. (MINFOF).*  
Indicateur 2.1 : Le site internet du MIB est opérationnel et efficace.  
Indicateur 2.1 : Une liste des fournisseurs en sciages légaux et de leurs produits, disponible et actualisée sur le site internet MIB.
- ✓ **Activité 2.2** : *Présenter le site internet MIB avec une liste actualisée des fournisseurs de sciages légaux, qui permet la commercialisation de ces produits. (MINFOF).*  
Indicateur 2.3 : Au moins 20.000 m<sup>3</sup> de bois des Unités Forestière d'Aménagement (UFA), au moins 5.000 m<sup>3</sup> de bois de forêts communales et au moins 5.000 m<sup>3</sup> des forêts communautaires sont disponibles sur le MIB.  
Indicateur 2.4 : Au moins 15.000 m<sup>3</sup> de bois acheté via la plateforme.

### 2.2.4. Présentation de de la Composante 3 (Plaidoyers)

La composante 3, présentée par Monsieur **Liboum** est axée sur le résultat 3 (le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré) et comporte sept activités, à savoir :

- ✓ **Activité 3.1** : *Réaliser une étude sur l'impact de la crise liée au Covid-19 sur les marchés de bois à Yaoundé ;*

- ✓ **Activité 3.2 :** *Organiser un atelier de théorie du changement (TdC) et chemin d'impact pour développer l'achat de sciages légaux au Cameroun ;*
- ✓ **Activité 3.3 :** *Réaliser une étude sur les impacts fiscaux de la formalisation de l'exploitation artisanale du bois ;*
- ✓ **Activité 3.4 :** *Organiser 4 plaidoyers auprès des administrations publiques ;*
- ✓ **Activité 3.5 :** *Organiser 2 plaidoyers auprès des élus (REPAR, maires, collectivités décentralisées) et des bailleurs internationaux sur les mêmes thématiques (Collaboration avec la GIZ) ;*
- ✓ **Activité 3.6 :** *Appuyer la révision des stratégies RSE de 3 entreprises du BTP pour intégrer une contrainte d'approvisionnement en sciages d'origine légale ;*
- ✓ **Activité 3.7 :** *Organiser des campagnes de sensibilisation locales pour favoriser les achats de sciages légaux par les particuliers (prospectus, presse, radio, télé, réseaux sociaux).*

## 2.3. Echanges et discussions

Au cours des échanges, les points saillants ont porté essentiellement sur :

- **Les critères de vérification de la légalité du bois** dans les forêts communautaires : les participants sont revenus sur les difficultés observées dans le suivi de la légalité du bois dans les forêts communautaires qui, depuis 22 ans n'a pas porté fruit. Ils ont rappelé que très peu de forêts communautaires peuvent prétendre avoir un système de contrôle de la légalité du bois. Seules les forêts communautaires qui sont accompagnées techniquement dans leur exploitation par des projets sont à mesure de proposer un système fiable de traçabilité du bois. Selon eux, il s'avère qu'il sera difficile de trouver 10 forêts communautaires d'excellence capable d'alimenter le MIB à défaut que ces dernières soient accompagnées dans la mise en place d'un système de traçabilité. Cependant des précisions ont été apportées par la représentante du programme UE-FAO-FLEGT qu'il ne s'agit pas pour le CIFOR de mettre en place des systèmes de traçabilité pour les forêts communautaires, mais d'évaluer celle qui sont proche d'une traçabilité du bois et d'une gestion durable de la ressource. Le système garantissant la légalité et la traçabilité du bois mis en place par chaque entreprise approvisionnant le MIB sera contrôlé par le MINFOF durant la durée du projet. Le représentant du SAILD présent s'est engagé à mettre à disposition toutes les informations disponibles à son niveau à travers les 05 forêts communautaires qu'ils appuient toujours avec l'appui financier de l'UE-FAO-FLEGT.
- **Traitement tardif des CAE par le MINFOF :** Mme le Point Focal MIB a rappelé que le délai de traitement des dossiers de CAE de un mois et est respecté. Par conséquent, il faudrait plutôt se rassurer du moment auquel les gestionnaires des forêts communautaires les déposent pour traitement. Le problème ne serait donc pas au niveau du MINFOF, mais plutôt sur l'incapacité des gestionnaires des forêts communautaires à déposer les dossiers de délivrance des CAE à temps.
- **La quantité et la qualité du Bois du MIB :** la plateforme virtuelle MIB, qui sera renseignée par un détenteur de titre d'exploitation, sera en mesure de préciser les spécifications du bois notamment la quantité, les essences et les dimensions. Pour un départ, le projet se limite à la légalité et non à la qualité.
- **le lien entre l'application MIB Virtuel et le SIGIF :** le MIB fonctionnerait mieux si le SIGIF était fonctionnel, car le SIGIF garantit la traçabilité du bois. Cependant Mme le Chef cellule Informatique du MINFOF a précisé que l'application web du MIB virtuel n'est pas obligée de dépendre du SIGIF et peut donc être mise à jour indépendamment du SIGIF. Il a été précisé que ladite application WEB existait virtuellement déjà et que le travail qui reste à faire est de la remettre à jour, la mettre en ligne et former les acteurs qui l'utiliseront.

- **Le plaidoyer** : Le plaidoyer qui sera fait au niveau de l'assemblée nationale émanera d'une collaboration de travail avec le REPAR pour en décliner les actions.
- **Difficulté liée au transport du bois même légal par les opérateurs** : Mme le Point Focal du MIB a rappelé l'expérience réussie des bordereaux de livraison qui pourraient être rééditée au besoin pour faciliter le transport du bois depuis les titres forestiers légaux vers les marchés domestiques.

### 3. Conclusion et recommandations

Au terme de cet atelier, les participants ont signifié clairement leur crainte sur la capacité de trouver des détenteurs vertueux de la ressource bois qui alimenteraient le marché domestique et donc le MIB virtuel à travers la plateforme Web. Cependant, il a tout de même été apprécié les avancées observées dans le cadre du projet précédent Essor notamment avec : l'existence d'un projet d'arrêté conjoint MINFOF/MINMAP/MINTP qui imposerait que la commande publique de bois soit d'origine légale dans les appels d'offre qui faciliteraient l'existence d'une demande sûre de bois légal, et la procédure allégée des PEBO qui faciliterait la disponibilité d'une offre en bois légale dans les marchés domestiques.

Il a été recommandé au CIFOR :

- de se rapprocher des autres organisations qui travaillent sur la même thématique comme le SAILD, FECAPROBOIS pour capitaliser leurs résultats dans la mise en œuvre du projet Essor 2 ;
- de se rassurer du profil final des détenteurs vertueux de la ressource en bois avec des critères bien définis ;
- de continuer sa collaboration avec la GIZ pour faire le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers afin qu'ils intègrent une clause d'achat de bois légal dans leur politique RSE.

Annexe I – Liste de de présence à l'atelier de démarrage du projet ESSOR 2



Center for International Forestry Research  
 C/O IITA Humid Forest Ecoregional Center, B.P. 2008, Yaoundé, Cameroon  
 Tel: +237 2222 7449 / 51, 69183 2104, Fax: +237 (0) 2222 7450, e-mail: cifor.cameroon@cgiar.org  
 cifor.org | blog.cifor.org

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET ESSOR2

05/10/2020

Fiche de présence

N°	NOM	STRUCTURE	Email	Téléphone	SIGNATURE
1	NYONGWEN Joseph	MINFOL	nyongwenj@yahoo.fr	677 352614	
2	ESSAMBA Flora Lydie	CIFOR	L.essamba@cgiar.org	691334400	
3	Abdon Awono	CIFOR	A.awono@cgiar.org	654866843	
4	TABI PATERA	CIFOR	t.tabi@cgiar.org	696227343	
5	LIBOM MBONAYEM	CIFOR	L.Mbonayem@cgiar.org	699837506	
6	SOL Nadège	MINFOP	soln@yahoofr	677411611	
7	MOTALINDJA Hortense	MINFOP	hmotalindja@yahoo.fr	699893774	
8	NGONO-BELLA E. Nino	QUOTINIEN	ngonobella@gmail.com	690685335/695880733	
9	AMBARA JOSEPH	GIZ/PROFE	joeph.ambara@giz.de	674337005	
10	Jean Radebonna	MINFOP	minfopradebonna@gmail.com	695973949	
11	DEMIS KIRECHE	GIZ/PROFE	demis.kirche@giz.de	+33636049327	
12	Anyanguem B. Yves	CA/MINIFOP/DPT	anyanguem@gmail.com	694930707	
13	BEKONO Carlos. C	CA/MINIFOP/DPT	bekonocarlos@gmail.com	67712533	



CIFOR is a CGIAR Research Center



N°	NOM	STRUCTURE	Email	Téléphone	SIGNATURE
14	ARMAND ASSANGS ZE	FAO	Armand.Assangs@fao.org	694-38-95-47	
	AMINOU SOULEIMAN OUSSAMA	MINFOF	aminou_souliman@yahoo.fr	695905724	
	AICHO NSANGO	CT	meangouaich@yahoo.fr	679953421	
	Etiéne NSOM	C.T	etiene.nsomenghe@gmail.com	672338243	
	François NDI	Tribuna Bujumbura	molinard.ndi@gmail.com	677682569	
	Alphonse KANANWA	FAO	alphonse.kananwa@fao.org	658082037	
	Krielle NKODO	FAO	krielle.nkodo@fao.org	653081611	
	DONGHO Martin Roger	PI/SIGIF	urdongho@gmail.com	699930702	
	NTANGA Pamphile	FECAPROBOS	ntanga.pamphile@yahoo.fr fecaprobos2012@yahoo.fr	699 60 8871	
	NKIE MARTIN	SPM	martinmkie@yahoo.fr	699648523	
	Caroline Okie-Ah	CRIV-Tele	Amieki86@yahoo.com	653-611-013	Joice
	Alvine Nglini	CRIV-uel			Alex
	Marie Laurence Nke	CRIV-Tele		699-97-01-71	
	Line Rbatongue	CRIV Radio	line.renezwa@yahoo.fr	696 64 0041	
	Soubingom	CRIV Radio		691884943	
	BESSÈMÉ	CRIV-TELE			
	NDJIKI GENEVIEVE	ASD	ndjikigen@yahoo.fr	695258126	
	NDJUMFULA B.M	REPAB	maxwellndjumu@yahoo.fr	691056509	



A member of the CGIAR Consortium

N°	NOM	STRUCTURE	Email	Téléphone	SIGNATURE
	OYONO B. Jean-Marie	MINFOF/SAPL	jeanmario@yahoofr	677406410	
	TAMBA WAN	MINFOF	tambakuyakaywan@gmail.com	679481312	
	SOURDIN Stéphane	DUE	stephane.sourdin@eas.europa.eu		
	Stolteckner Jurgen	DUE	jurgen.stolteckner@eas.europa.eu		
	TCHINDA Guy M.	MUTATIONS	guytchinda@cihndassgouv.ci	670661530	
	HEBENGA Biendem Roge	ANTAY	rogehenanga@upoir	69618437	
	EFFA ANTOINE	ANCOVA Bas	effa.antoine@yahoofr	677410030	
	SOY Jean Claude	MATCo/FC	soy.jc@yahoofr	677110913	
	DENG ERIC M	The Guardian Post	ericdengbo@gmail.com	675878726	
	Fonon NYANSI	SALD	fononnyansi@gmail.com	676160058	
	Jean Yves Messia	Canal Post International	messia.jean.yves@gmail.com	699162840	
	Clovis ZIAKOU	CANAL 2		6993597192	
	ESSONO P G	CANAL 2		67714950	
1	Amili Amoukou	CANAL 2 UTU		696909736	
	Jérôme FONDJO	Canal 24TV	jerome.fondjo@yahoofr	670287156	
	Christian FERATÉ	FODOR	C.2danzhellow@gmail.com	672958189	
	MEBOUTE ZERU plane	COOP SA EXTANT Boukani	uniboiste@yahoofr	677918245	
	Charlemagne NABENGA	FAO	charlemagne.nabenga@fao.org	898913277	



A member of the CGIAR Consortium



